

DES MOMENTS D'INCERTITUDE ÉCONOMIQUE QUI SONT L'OCCASION D'INTERVENTIONS POUR UNE ÉCONOMIE RÉSILLIANTE AUX PERTURBATIONS



**Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
Février 2025**

Mémoire présenté au ministère des Finances du Québec dans le cadre des
consultations prébudgétaires 2025-2026

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) représente environ 71 000 membres qui œuvrent dans la plupart des secteurs d'activité économique du Québec, à l'exception des fonctions publiques fédérale et provinciale. Nous sommes particulièrement présents dans le secteur privé, puisque 95 % des membres de nos syndicats affiliés proviennent de ce secteur, et dans les petites et moyennes entreprises.

TABLE DES MATIERES

Table des matières	ii
Introduction	1
Un contexte économique particulier qui doit être appréhendé dans des solutions à long terme	2
Les impacts négatifs de la « menace tarifaire »	2
Aides ponctuelles aux travailleurs et travailleuses et aux entreprises	3
L'urgence d'une politique industrielle qui répond aux enjeux contemporains	3
La réalité particulière des économies régionales	6
Enjeux de l'industrie forestière	9
Lutte aux inégalités	12
Fiscalité des particuliers	12
Des services publics accessibles pour tous et toutes	14
Immigration et francisation	15
Liste des recommandations	16

INTRODUCTION

Les consultations prébudgétaires pour l'année 2025-2026 se déroulent dans un contexte économique particulier. D'un côté, le contexte économique actuel laisse planer une incertitude très difficile à évaluer sur les impacts à court terme de même qu'à plus long terme pour les travailleurs et travailleuses. Ce contexte juxtapose une potentielle « guerre économique » entre le Canada et les États-Unis et un contexte économique qui laissait déjà présager un ralentissement économique. Nous commençons de plus en plus à entendre et voir des stratégies d'entreprises pour affronter les impacts négatifs pour leur entreprise. De l'autre côté, les prévisions budgétaires du gouvernement sont confrontées à une réalité déficitaire vécue au cours des dernières années. Plusieurs éléments peuvent être mobilisés pour expliquer une telle situation des finances publiques, mais aujourd'hui, le gouvernement est confronté à certains de ces choix passés : que ce soit au niveau fiscal (baisses subséquentes des impôts des particuliers par exemple) ou encore du choix politique de maintenir les versements aux Fonds des générations. À ces deux considérations, il faut y ajouter la situation encore problématique des inégalités économiques qui ont été exacerbées par une inflation très importante au cours des dernières années.

C'est donc au regard de ces réalités conjoncturelles que la Centrale des syndicats démocratiques souhaite participer et réfléchir dans un contexte de dialogue social des solutions à moyen et long terme, aux présentes consultations prébudgétaires. Plus spécifiquement, la CSD présente, entre autres, dans son mémoire prébudgétaire des solutions à moyen et long terme qui incluent l'édification et la mise en place d'une politique industrielle visant la diversification des activités économiques, mais également un arrimage aux enjeux contemporains que représentent les enjeux environnementaux, la transition numérique et l'évolution démographique du Québec. Réfléchir l'économie québécoise ne peut se faire sans la réflexion de l'apport des économies des régions et la résilience à moyen et long terme de celles-ci. Les enjeux particuliers de ces économies se doivent d'obtenir de la part du gouvernement des solutions adaptées à ces particularités. Dans la réflexion d'une adaptation de l'économie aux réalités régionales et contemporaines, il est impératif de réfléchir la place et l'activité du secteur forestier.

Compte tenu des constats alarmants concernant l'augmentation des inégalités et la diminution du pouvoir d'achat d'une part importante de la population québécoise, la CSD croit que le gouvernement doit être plus proactif dans la lutte aux inégalités, en autres par des dispositifs qui devrait être inhérent aux politiques fiscales. Pour le gouvernement, la fiscalité est un outil important de financement des services publics pour l'ensemble de la population, mais également un outil permettant de limiter les disparités économiques qui elles, sont inhérentes au marché du travail.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE PARTICULIER QUI DOIT ÊTRE APPRÉHENDÉ DANS DES SOLUTIONS À LONG TERME

Comme nous l'avons déjà souligné, nous nous devons de réfléchir le prochain budget du Québec avec comme trame principale les réflexions des potentielles fluctuations économiques résultant des politiques américaines. Dans cette section, nous soulignons l'importance, malgré son caractère incertain, des impacts pour les travailleurs et travailleuses, et les entreprises, d'éventuels tarifs. La CSD, y voit une nécessité d'intervention directe pour les travailleurs et travailleuses et certaines entreprises, mais, pour nous, ces interventions ne seront que conjoncturelles et non structurantes. C'est de cette nécessité d'intervention gouvernementale structurante qui sera principalement exposée dans la présente section.

Les impacts négatifs de la « menace tarifaire »

Au cours des dernières semaines, les tergiversations de l'administration américaine concernant la possible imposition de tarifs ont déjà des répercussions directes pour les travailleurs et travailleuses. Différentes entreprises, à raison, anticipent les impacts et mettent en place des mesures. Notons de que ces mesures prennent différentes formes : mise à pied, baisses du nombre d'heures offert, retraites anticipées, report d'investissement, etc. Au sein d'une lecture plus macroéconomique, il est fort probable qu'un ralentissement économique soit observé au cours de l'année 2025. Évidemment, le prochain budget du gouvernement devra prendre en considération ce scénario de contraction potentielle de l'économie et, par surcroit, une baisse potentielle des revenus anticipés. Pour cette raison, la CSD considère que le prochain budget devrait, considérant la situation exceptionnelle, s'assurer d'avoir une provision de pour éventualité (souvent nommée réserve de stabilisation) plus importante que dans les années passées. De plus, compte tenu des montants (sera à 16,7 milliards au 31 mars 2025, soit 7,1% de la dette nette)¹ importants dans le Fonds des Générations, le gouvernement devrait cesser d'y verser des revenus dédiés et faire usage de ces revenus pour maintenir et financer les services publics, les programmes sociaux et également de soutenir l'économie.

¹ Ministère des Finances

https://www.finances.gouv.qc.ca/ministere/finances_publicques/dette_quebec_fonds_generations.asp

Recommandations

La CSD recommande que le prochain budget doive, considérant la situation exceptionnelle, s'assurer d'avoir une provision de pour éventualité (souvent nommée réserve de stabilisation) plus importante que dans les années passées. De plus, compte tenu des montants importants dans le Fonds des Générations, le gouvernement devrait cesser d'y verser des revenus dédiés et faire usage de ces revenus pour maintenir et financer les services publics, les programmes sociaux et également de soutenir l'économie.

La CSD recommande de cesser de verser des revenus dédiés aux Fonds des Générations et faire usage de ces revenus pour maintenir et financer les services publics, les programmes sociaux et également de soutenir l'économie

Aides ponctuelles aux travailleurs et travailleuses et aux entreprises

Au regard de la situation actuelle et des annonces du gouvernement du Québec pour mettre en place des mesures de soutien aux entreprises face aux tarifs, la CSD considère que des mesures devraient également être envisagées pour les travailleurs et travailleuses. Cependant, nous devons souligner que ce plan n'est que conjoncturel et la CSD, bien que pour la mise en place de telle mesure, souhaite que le gouvernement québécois prenne en considération la dépendance économique importante du Québec et mette en place une politique industrielle qui répond aux enjeux contemporains. La pandémie a mis en lumière cette dépendance et la présente menace tarifaire poursuit de nous éclairer sur la nécessité d'une politique industrielle structurante.

L'urgence d'une politique industrielle qui répond aux enjeux contemporains

En plus de la dimension structurelle de dépendance des flux commerciaux que met en évidence la menace tarifaire, l'économie québécoise doit faire face à différentes transitions : environnementale, économique et démographique. Pour la CSD, une politique industrielle devrait avoir le potentiel de rendre plus résilient l'économie québécoise tout en accompagnant et soutenant les travailleurs et travailleuses, ainsi que les entreprises dans ces transformations. De plus, cette politique aura l'avantage d'une relance économique qui ne mise pas simplement sur les infrastructures. À court terme, les investissements gouvernementaux en infrastructures génèrent du dynamisme économique, mais génèrent également des dépenses pour les générations futures par la nécessité d'investissements

dans les amortissements. Les investissements en infrastructures devraient, pour la CSD, viser également des infrastructures à vocation sociale (bibliothèques, centres communautaires, lieux publics). Il est primordial de voir cette politique sur le moyen et long terme tout autant que le court terme.

L'une des premières réflexions de cette politique industrielle devrait se faire dans une diversification de la production. Au cours des dernières années, les chaînes de valeurs de l'exportation et l'importation deviennent de plus en plus longues au Canada.² Ce constat s'applique également pour le Québec. Ce qui veut dire également que les chaînes d'approvisionnement deviennent de plus en plus longues et les économies nationales de plus en plus dépendantes des flux commerciaux internationaux. C'est la raison pour laquelle, les impacts négatifs de l'application de tarifs, comme le laisse planer le gouvernement américain, sont si importants. Cependant, il n'est pas possible du jour au lendemain de réduire à peau de chagrin cette dépendance. La première étape est une diversification de la production de l'économie tout en maintenant une consolidation des filières industrielles existantes. En d'autres termes, il est nécessaire de renforcer et d'encourager le déploiement des activités de 2^e et 3^e transformation. Ces nouvelles activités de production auront ainsi le potentiel de rapprocher les lieux de distribution et de réduire les circuits d'échange ainsi que les intermédiaires.

Recommandation

La CSD recommande que le gouvernement mette en place une politique industrielle visant la 2^e et 3^e transformation afin de réduire les circuits des chaînes d'approvisionnement de l'économie québécoise et par le fait même les émissions de GES du transport des marchandises.

Cette avenue de circuits courts s'inscrit également dans une perspective de réduction des GES en réduisant le transport. Évidemment, il faut favoriser de la production peu polluante dans cette transition ou du moins accompagner les entreprises et les travailleurs et travailleuses vers une décarbonisation des entreprises. Le soutien aux entreprises doit, par conséquent, être des aides financières conditionnelles à des critères spécifiques dont créations d'emploi de qualité, de bonnes conditions salariales et des gains environnement. Le non-

² OMC, *Canada : Trade in Value Added and Global Value Chains*, https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/miwi_e/CA_e.pdf

respect des conditions d'octroi d'aide financière doit s'accompagner de pénalités à déterminer.

Recommandation

La CSD recommande que le soutien aux entreprises doit être des aides financières conditionnelles à des critères spécifiques dont créations d'emploi de qualité, de bonnes conditions salariales et des gains environnement. Le non-respect des conditions d'octroi d'aide financière doit s'accompagner de pénalités à déterminer.

Une politique industrielle ne peut faire l'économie des enjeux de la productivité. Dans le cadre d'une politique industrielle qui s'arrime avec les enjeux de transition écologique, technologique et démographique, la CSD croit que ladite politique doit miser sur une hausse de la productivité basée sur l'intégration de nouvelles technologies et la formation de la main-d'œuvre.

Il est indéniable que l'intégration de nouvelles technologies à un haut potentiel d'augmenter la productivité. Dans plusieurs recherches³, la solution, voire la réussite, d'une implantation d'une nouvelle technologie passe par une réelle collaboration entre les travailleurs et travailleuses et l'employeur. Une réflexion sur l'obligation de l'employeur de faire part à ses employés (ou le syndicat les représentant selon le cas de figure) de l'implantation d'une transformation numérique qui aurait des impacts importants au niveau de la nature du travail à faire ou de la charge demandée.

La formation est également un incontournable pour la productivité⁴. Pour la CSD, cette formation doit être soutenue financièrement et être adaptée aux situations particulières des travailleurs et travailleuses.

³ Commission de l'éthique en science et en technologie., « La gestion algorithmique de la main-d'œuvre : analyse des enjeux éthiques » (Gouvernement du Québec, 2023); Bernier,; Vincent Pasquier et al., « Négocier la gestion algorithmique : Un guide pour les acteurs du monde du travail » (OBVIA, décembre 2023); Emna Braham et Anthony Migneault, « Analyse sur les enjeux du secteur manufacturier », Jean Bernier (dir), *L'intelligence artificielle et les mondes du travail. Perspectives sociojuridiques et enjeux éthiques* (QUEBEC: PR DE L'UNIVERSITE LAVAL, 2021).

⁴ Emna Braham et Anthony Migneault, « Analyse sur les enjeux du secteur manufacturier » (Institut du Québec, 2023).

Recommandation

La CSD recommande que l'employeur doive faire part à ses employés dès le début de l'implantation (ou le syndicat les représentant selon le cas de figure) dès le début du processus d'implantation d'une transformation numérique qui aurait des impacts importants au niveau de la nature du travail à faire ou de la charge demandée.

La CSD recommande de renforcer le système de formation pour que la formation soit qualifiante et adaptée aux différents parcours des travailleurs et travailleuses. Ce renforcement se doit d'être accompagné d'une aide financière.

La réalité particulière des économies régionales

La nécessaire politique industrielle décrite dans la précédente sous-section vise l'ensemble de l'économie québécoise. Il existe cependant des réalités particulières pour les économies régionales qu'une telle politique devrait prendre en compte et ajouter des mesures spécifiques pour les régions.

Une particularité de certaines régions économiques qui ne se vit pas dans les régions plus urbaines du Québec est la réalité d'une économie mono-industrielle ou encore d'une économie très dépendante à un ou deux secteurs économiques. Plusieurs régions peuvent être considérées comme ayant un fort potentiel de vulnérabilité économique. Ce concept de vulnérabilité économique se définit comme suit :

Le potentiel de vulnérabilité économique des bassins d'emploi est analysé selon trois grands axes : la concentration des emplois dans un seul secteur, la concentration des entreprises dans un seul secteur, et l'accessibilité géographique aux marchés locaux (proximité immédiate d'activités économiques) et provincial (proximité des grands marchés comme Montréal, Québec et Ottawa-Gatineau)⁵

En plus de ce concept, certaines régions voient leurs tissus social et économique très dépendants soit à une grande entreprise ou encore à leur PME.

⁵ Christophe Ribichesi et Richard Shearmur, « Les communautés mono-industrielles au Québec : portrait et analyse de vulnérabilité » (Montréal, Québec: INRS, juin 2008), p. 8.

La notion de diversification de l'économie telle que présentée précédemment a un fort potentiel d'aider la résilience des économies régionales, mais ne répond pas à une seconde réalité régionale. Plusieurs régions sont encore aux prises avec un exode des jeunes et un vieillissement de la population. Ce qui a comme conséquences directes des enjeux de maintien ou de passation de priorité de PME. En termes plus concrets, certaines entreprises bien implantées en région ont de la difficulté à maintenir leur activité faute de relève, non pas de travailleurs ou travailleuses, mais de reprise de l'entreprise.

C'est dans ce contexte que sont réfléchis les enjeux de repreneuriat d'entreprises en région pour maintenir les PME et la diversité et la vitalité économique de celles-ci.

Solutions de repreneuriat pour les régions

La CSD propose de mettre en place un programme pour faciliter le repreneuriat pour les travailleurs et travailleuses souhaitant maintenir des PME dans leur région. Cette aide financière viserait principalement les coopératives de travailleurs et travailleuses. Il existe principalement trois formes de coopérative⁶ que nous considérons pour une telle aide.

1. Coop de travailleurs classiques : Les employés achètent collectivement les actifs de l'entreprise à vendre.
2. Coop de solidarité : Les employés achètent collectivement les actifs de l'entreprise à vendre en partenariat avec d'autres acteurs intéressés. Il peut s'agir des fournisseurs clés, des clients ou des partenaires du milieu. Ce type de coopérative implique une gouvernance mixte où les employés partagent le pouvoir avec d'autres types d'associés.
3. Coop de travailleurs actionnaires (CTA) : Les employés achètent collectivement un bloc d'actions de l'entreprise. Ce modèle peut permettre un rachat progressif de l'entreprise dans les contextes où le coût d'acquisition est trop élevé comme cela peut-être le cas dans le secteur manufacturier et de la haute technologie. Si telle est la volonté des

⁶ Transfert COOP, *Qu'est-ce qu'une coop?*, <https://www.transfertcoop.com/cooperative-travail-gestion-collective/>

employés, la CTA pourrait, à terme, détenir l'ensemble des actions et se convertir en coopérative de travailleurs.

Ce modèle peut aussi être mis en place dans une formule mixte de rachat où des employés clés achètent un bloc d'actions en impliquant les employés dans une CTA.

Ces différentes formes de propriétés des entreprises permettent à la fois de maintenir les entreprises en régions, mais également de préserver, voire de renforcer l'économie et l'implication des gens dans leurs régions. Cependant, il y a souvent des enjeux de capitaux qui sont en jeu. L'avenue de capital patient doit devenir plus facilement accessible dans le cas de ces repreneuriats spécifiques.

- Qu'est-ce que le capital patient ?⁷

Ce sont des prêts en quasi-équité octroyés sans exigence de remboursement du capital sur une période pouvant atteindre 15 ans. Les taux d'intérêt sont concurrentiels et fixes pour toute la durée de l'investissement avec possibilité de remboursement anticipé sans pénalité.

Dans un contexte de repreneuriat, ce type de prêt revêt des avantages⁸ évidents :

- Diminue le risque et le fardeau financier sur l'entreprise par rapport à l'endettement conventionnel;
- Permet une stabilité dans les remboursements afin que l'entreprise puisse se concentrer sur sa mission;
- Favorise un meilleur équilibre entre l'endettement et les fonds propres par sa flexibilité;
- Sert de levier puisqu'il agit en complémentarité avec les autres produits de financement et permet de chercher d'autres partenaires financiers.

Pour la CSD, cette approche de repreneuriat aurait l'avantage pour les régions de maintenir une économie forte et surtout en maintenant en emploi les travailleurs et travailleuses. Il permet de plus de renforcer le tissu social et familial des régions en n'obligeant pas les travailleurs et travailleuses à se trouver un emploi au dehors de leurs régions.

⁷ Chantier d'économie sociale, *Qu'est-ce que le capital patient?*, <https://fiducieduchantier.qc.ca/wp-content/uploads/2024/01/CapitalPatient-FCES.pdf>

⁸ *Idem*

La mise en place d'une telle politique ou programme ne devrait pas être gérée par une structure gouvernementale qui est souvent arrimée avec des visions politiques changeantes au gré des différents gouvernements. Pour la CSD, il devrait y avoir un « groupe conseil », dans une forme à déterminer, son rôle devrait demeurer de conseil et non d'évaluation ou d'allocation de ressources. Ce groupe pourrait être composé d'organisme d'investissement comme la Caisse de dépôt ou encore investissement Québec, mais également des groupes possédant des expertises en employabilité et en coopérative, pensons entre autres à Emploi Québec, Desjardins ou encore le Chantier de l'économie sociale.

Recommandation

La CSD recommande qu'un « groupe conseil » soit mis en place afin de permettre et de faciliter le entrepreneuriat de PME en région sous forme de coopératives de travailleurs et travailleuses et toutes autres avenues de consolidation et de dynamisation des économies régionales.

ENJEUX DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

La forêt québécoise, son industrie, sa riche biodiversité, et les personnes salariées qu'elle fait vivre (et dont de nombreuses communautés dépendent), se trouvent à un tournant. Le modèle d'affaires actuellement promu par les politiques québécoises d'aménagement appauvrit et rajeunit la forêt, n'encourage que la récolte de certaines essences d'arbres (en très grande majorité que des résineux), et ne stimule que la production de produits du bois à faible valeur ajoutée destinés à l'exportation. Le gouvernement n'a manifestement pas les capacités suffisantes pour convenablement s'assurer de l'aménagement durable de la forêt. Le développement erratique des chemins de forêt en est une illustration flagrante. La forêt s'en retrouve considérablement fragilisée, tant en tant que réserve écologique que pourvoyeuse de valeurs. La crise du caribou forestier doit être comprise comme le canari dans la mine : sa disparition entrainera fort probablement la disparition des derniers massifs vierges d'arbres, et avec ces derniers, celui de l'accès à du bois de qualité à faible coût. Déjà, le coût d'accès à la matière fibreuse augmente constamment, ce qui diminue la rentabilité des opérations. Ajoutons à cela les impacts encore méconnus du réchauffement climatique sur la forêt, notamment et surtout la hausse du nombre et de l'intensité des feux de forêt, et la menace de tarifs douaniers imposés par les États-Unis : on conviendra que la forêt traverse une crise parfaite.

Face à cela, les personnes salariées œuvrant dans l'industrie forestière sont inquiètes. Il est acquis que le statu quo n'est plus tenable. Si nous désirons continuer à vivre de la forêt et à en exploiter les ressources, le modèle d'affaires doit être revu.

Le gouvernement devrait rendre public bientôt sa réforme de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Il a aussi annoncé son ouverture à favoriser davantage le recours au bois d'œuvre dans la construction. Mais cela ne couvre qu'un des aspects du problème. Le gouvernement doit aussi s'engager dans le déploiement d'une réelle politique industrielle du bois et déployer les moyens financiers pour y arriver. Cette politique doit viser à développer la demande pour des essences d'arbres et des produits de la forêt plus variés (notamment les feuillus) et stimuler la production de produits du bois à haute valeur ajoutée (notamment issus la deuxième et de la troisième transformation). Les marchés doivent être aussi développés au Québec et au Canada pour la production québécoise du bois. En parallèle, des efforts majeurs doivent être réalisés pour mieux aménager la forêt.

Une telle politique prendra du temps et ne sera pas sans turbulence pour les personnes salariées. Elle doit donc prévoir aussi un soutien conséquence aux personnes salariées afin qu'elles ne perdent pas leur niveau de vie. Au-delà de la garantie de maintenir égale la rémunération, il faut viser à garder les personnes

salariées là où elles vivent. Les personnes salariées ne sont pas des billes qu'on déplace d'un sac à l'autre en fonction des besoins épisodiques de main-d'œuvre. Il faudra offrir des possibilités de requalification professionnelle et de rehaussement des compétences, mais un soutien adéquat aux personnes salariées (et aux communautés où elles vivent) signifie aussi de s'assurer d'un développement industriel de la filière du bois près des communautés et des lieux de production existants.

Recommandations

La CSD demande que le gouvernement s'engage dans le déploiement d'une réelle politique industrielle du bois et déployer les moyens financiers pour y arriver. Ainsi qu'offrir des possibilités de requalification professionnelle et de rehaussement des compétences et un soutien adéquat aux personnes salariées.

LUTTE AUX INÉGALITÉS

Au cours des 40 dernières années, les inégalités de revenus ont augmenté de manière très importante au Québec. Le tableau 1 expose que les 10% les plus riches de la société ont vu leur revenu, à la fois de marché et disponible de manière beaucoup plus importante que le groupe des 50% ayant les revenus les plus bas de la société. Cependant, en analysant plus en profondeur les deux tableaux (revenu de marché et revenu disponible), nous y observons l'impact important pour des impôts et de différents transferts pour minimiser l'impact des disparités de marché. Pour la moitié de la population (groupe 0-49), on voit une augmentation d'un peu plus de 50% des revenus disponibles comparativement à une augmentation de 10% pour le revenu de marché. Si l'on observe l'augmentation pour le 1%, nous y observons que les baisses d'impôt ou les différentes réformes fiscales ont également avantagé ce groupe. Il y a une possibilité de mieux utiliser l'outil fiscal pour à la fois réduire les inégalités, mais aussi, comme nous allons le présenter dans la section suivante, une possibilité de revenu pour le gouvernement, ce qui n'est pas négligeable dans le contexte actuel de déficit budgétaire.

Tableau 1 : Revenus annuels moyens attribués à différents groupes, Québec, 1982-2019

Revenu du marché				Revenu disponible			
Percentiles	Revenu annuel moyen de chaque groupe (\$ de 2022)			Percentiles	Revenu annuel moyen de chaque groupe (\$ de 2022)		
	1982	2019	Variation 1982-2019 (%)		1982	2019	Variation 1982-2019 (%)
0-49	9 713	10 715	10,3	0-49	13 650	20 538	50,5
50-99	64 575	82 150	27,2	50-99	51 450	70 654	37,3
90-99	119 963	178 476	48,8	90-99	85 575	134 610	57,3
Top 1 %	259 088	554 068	113,9	Top 1 %	168 263	391 330	132,6
Top 0,1 %	627 113	1 860 214	196,6	Top 0,1 %	389 813	1 321 995	239,1
Top 0,01 %		6 301 355		Top 0,01 %		4 371 157	

Source : Tableau 11-10-0056-01 & Tableau 18-10-0005-01, Statistique Canada.

SOURCE : [Les inégalités revisitées au Québec – remettre le Gini dans sa bouteille - CFFP \(usherbrooke.ca\)](http://usherbrooke.ca)

Fiscalité des particuliers

Les baisses d'impôt successives des dernières années ont à la fois réduit le revenu de l'État, mais également, ces baisses ont profité également aux individus à plus haut revenu. Le report du taux d'inclusion des gains en capital à 66,67% aura un impact sur les finances publiques dès aujourd'hui. Pour la CSD, ce serait l'une des premières dispositions fiscales qui, pour des raisons d'équilibre des

finances publiques, devrait être préservée à la date annoncée plutôt que d'harmoniser sa mise en place avec le gouvernement fédéral.

Le second élément serait un examen pour une mise en place d'une table d'imposition à 10 paliers. Ce qui aurait le potentiel d'offrir une meilleure redistribution de la richesse pour les travailleuses et travailleurs à plus faible revenu. De permettre une plus grande progressivité de l'impôt et ainsi permettre, selon les taux marginaux établis pour les différentes tranches, une baisse d'impôt pour les catégories de revenus les plus touchés par l'inflation.

À l'instar de la Chaire en fiscalité et en finances publiques (CFFP), la CSD croit qu'un examen complet des crédits et déductions soit rapidement mis en place. Cependant, la CSD considère que cet exercice ne devrait pas se résumer à une analyse de niveau de dépense pour le gouvernement ou sur l'efficacité de ceux-ci. Il impératif, lors de cet examen de prendre en considération les avantages trop importants pour les groupes les plus fortunés. Les crédits et les déductions fiscales ne devraient pas faciliter les stratégies fiscales agressives ou l'optimisation fiscale : stratégie qui consiste prendre avantage des subtilités fiscales, mais ne respecte pas l'esprit pour lequel lesdits crédits ou déductions ont été mis en place.

Recommandation

La CSD demande que l'harmonisation du taux d'inclusion des gains en capital soit maintenue, et ce dès juin 2024.

La CSD demande une réforme fiscale qui vise une réduction des inégalités de revenu de marché.

Des services publics accessibles pour tous et toutes

La lutte aux inégalités ne peut se résumer à la fiscalité. La fiscalité est un outil bien imparfait pour réduire les inégalités, en particulier puisqu'il s'applique au gain de revenu. Et les enjeux de pauvreté ne se résument pas qu'aux enjeux de revenu. Pour la CSD, il est primordial de maintenir des services publics universels, c'est-à-dire que l'accessibilité ne devrait pas dépendre de la capacité de déboursier pour avoir un service, donc que le gouvernement ne se tourne pas vers les tarifs. Malgré un contexte potentiel d'austérité, de rigueur budgétaire, la nomenclature importe peu, il est nécessaire de maintenir le financement adéquat des services à la population.

Cette logique d'accès universel devrait également s'appliquer pour le régime d'assurance-médicaments québécois. La CSD réitère l'importance d'améliorer le régime québécois d'assurance-médicaments. La mise en place d'une assurance-médicaments publique et universelle permettra de mettre en place des balises uniformes pour tous et toutes, afin que l'ensemble de la population ait accès aux médicaments. Ce sera aussi l'occasion d'implanter une plus grande progressivité du revenu à même le régime. L'État sera également en meilleure posture pour négocier des prix plus bas pour les médicaments

Recommandations

La CSD demande que les services publics demeurent accessibles à tous et toutes et qu'ils ne fassent pas l'objet d'imposition de tarifs pour y avoir accès.

La CSD recommande que le régime d'assurance-médicaments hybride soit remplacé par un régime public et universel.

IMMIGRATION ET FRANCISATION

Le dépôt récent du projet de loi 84 révèle de nouvelles orientations du gouvernement en matière d'intégration et de francisation. Seulement, ces visées s'insèrent dans un contexte particulièrement troublant, où le gouvernement affiche d'une part vouloir en faire davantage en matière de francisation et d'intégration, mais d'autre part sabre dans le financement de l'accès aux services d'emplois et de formation professionnelle et de la francisation. Le message envoyé est contradictoire, laisse une impression d'improvisation et impose un fardeau bien trop lourd aux personnes immigrantes pour se franciser et s'intégrer. Sans financer un réseau fonctionnel et flexible de francisation et d'intégration socioprofessionnel, la promotion du français s'en retrouvera compromise, tout comme l'inclusion réussie des personnes immigrantes.

Autrement dit, il faut cesser de leur jeter le blâme. Si le processus actuel connaît des ratés, Québec n'a que lui-même à se blâmer. Mais au-delà de politiques migratoires cohérentes, un financement adéquat et pérenne de la francisation et des divers services d'emploi et de formations professionnelles auxquels les personnes immigrantes ont accès est crucial. Ce financement doit être rétabli, voire bonifié, si Québec entend réussir ses objectifs.

Recommandation

La CSD demande un financement adéquat et pérenne de la francisation et des divers services d'emploi et de formations professionnelles auxquels les personnes immigrantes ont accès est crucial. Ce financement doit être rétabli, voire bonifié, si Québec entend réussir ses objectifs.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

La CSD recommande que le prochain budget doive, considérant la situation exceptionnelle, s'assurer d'avoir une provision de pour éventualité (souvent nommée réserve de stabilisation) plus importante que dans les années passées. De plus, compte tenu des montants importants dans le Fonds des Générations, le gouvernement devrait cesser d'y verser des revenus dédiés et faire usage de ces revenus pour maintenir et financer les services publics, les programmes sociaux et également de soutenir l'économie.

La CSD recommande de cesser de verser des revenus dédiés aux Fonds des Générations et faire usage de ces revenus pour maintenir et financer les services publics, les programmes sociaux et également de soutenir l'économie.

La CSD recommande que le gouvernement mette en place une politique industrielle visant la 2e et 3e transformation afin de réduire les circuits des chaînes d'approvisionnement de l'économie québécoise et par le fait même les émissions de GES du transport des marchandises.

La CSD recommande que le soutien aux entreprises doit être des aides financières conditionnelles à des critères spécifiques dont créations d'emploi de qualité, de bonnes conditions salariales et des gains environnement. Le non-respect des conditions d'octroi d'aide financière doit s'accompagner de pénalités à déterminer.

La CSD recommande qu'un « groupe conseil » soit mis en place afin de permettre et de faciliter le repreneuriat de PME en région sous forme de coopératives de travailleurs et travailleuses et toutes autres avenues de consolidation et de dynamisation des économies régionales.

La CSD demande que gouvernement s'engage dans le déploiement d'une réelle politique industrielle du bois et déployer les moyens financiers pour y arriver. Ainsi qu'offrir des possibilités de requalification professionnelle et de rehaussement des compétences et un soutien adéquat aux personnes salariées.

La CSD demande que l'harmonisation du taux d'inclusion des gains en capital soit maintenue, et ce dès juin 2024.

La CSD demande une réforme fiscale qui vise une réduction des inégalités de revenu de marché.

La CSD demande que les services publics demeurent accessibles à tous et toutes et qu'ils ne fassent pas l'objet d'imposition de tarifs pour y avoir accès.

La CSD recommande que le régime d'assurance-médicaments hybride soit remplacé par un régime public et universel.

La CSD demande un financement adéquat et pérenne de la francisation et des divers services d'emploi et de formations professionnelles auxquels les personnes immigrantes ont accès est crucial. Ce financement doit être rétabli, voire bonifié, si Québec entend réussir ses objectifs.